



PROVINCE DE QUÉBEC  
CONSEIL INTERMUNICIPAL DE TRANSPORT ROUSSILLON

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DES MEMBRES DU CONSEIL INTERMUNICIPAL DE TRANSPORT ROUSSILLON, TENUE LE MARDI 20 JANVIER 2015, À 19H30, À L'HÔTEL DE VILLE DE DELSON SITUÉ AU 50 RUE STE-THÉRÈSE À DELSON.

**Sont présents :**

Monsieur Gilles Meloche, président et représentant de la ville de Delson  
Monsieur Michel Béland, vice-président et représentant de la ville de Sainte-Catherine  
Monsieur Thierry Maheu, représentant substitut de la ville de Saint-Constant  
Monsieur Jocelyn Vachet, administrateur et président du comité des usagers

**Sont également présents pour cause:**

Madame Louise Boucher, directrice générale, Société Gestrans  
Monsieur Jacques Deslauriers, directeur général adjoint aux opérations  
Monsieur Jonathan Therrien, chargé de projet, Société Gestrans  
Monsieur Yvon Massicotte, secrétaire-trésorier  
Madame Isabelle Couture, adjointe de direction, Société Gestrans

**Est absent:**

Monsieur Jean-Claude Boyer, administrateur et représentant de la ville de Saint-Constant

---

*Le quorum étant constaté, la réunion du conseil d'administration du CIT Roussillon est déclarée régulière et constituée.*

---

Monsieur Gilles Meloche agit en qualité de président de l'assemblée.  
Monsieur Yvon Massicotte agit en qualité de secrétaire-trésorier.

**L'ASSEMBLÉE A POUR BUT :**

Moment de recueillement

1. Les résolutions ou règlements concernant :
  - 1.1. Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du 20 janvier 2015;
  - 1.2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 16 décembre 2014;
  - 1.3. Adoption des comptes à payer du mois de décembre 2014;
  - 1.4. Résolution concernant le service à la clientèle pour la fin de semaine;
  - 1.5. Mandat à Gestrans pour la coordination du projet SAEIV au cours de l'année 2015;
  - 1.6. Résolution concernant l'autorisation de paiement des honoraires supplémentaires de Dessau pour la gestion du projet SAEIV;
  - 1.7. Résolution concernant l'horaire des jours fériés pour l'année 2015;
  - 1.8. Résolution concernant l'achat de panneaux d'arrêt pour le circuit T39;
2. Suivis :
  - 2.1. Suivi de la réunion du 16 décembre 2014;
  - 2.2. Suivi du dossier SAEIV;
3. Finances
4. Opérations :
  - 4.1. Le rapport sur les opérations du mois de décembre 2014;
  - 4.2. Avis de grève;
5. Bienvenue aux usagers
6. Correspondance
  - 6.1. Correspondance reçue :
    - 6.1.1. Ville de Sainte-Catherine - 2015-01 / réf. : Approbation des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2015 et versement de la quote-part CIT Roussillon / Approbation de la grille tarifaire 2015;



6.1.2. Ville de Delson - 2015-01-05 / réf. : Approbation de la grille tarifaire 2015

6.1.3. Madame Karine Charest, AMT - 2015-01-09 / réf. : Projet de règlement numéro 08-2014;

6.2 Correspondance envoyée :

6.2.1 Madame Josée Roy, directrice infrastructure de l'AMT - 2014-12-17 / réf. : Accès des véhicules à deux étages au terminus centre-ville;

7 Ajouts à l'ordre du jour :

7.1 .....

7.2 .....

7.3 .....

8 Varia :

8.1 .....

8.2 .....

8.3 .....

9 Lieu et date de la prochaine assemblée ordinaire

10 Levée de l'assemblée.

**1.1 2015-001 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 20 JANVIER 2015**

Il est proposé par : Monsieur Jocelyn Vachet  
Appuyé de : Monsieur Michel Béland  
Et résolu à : L'unanimité

D'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du 20 janvier 2015 avec l'ajout des points suivants :

- 7.1 Résolution autorisant la signature de l'entente de services de transport de personnes avec Bell-Horizon;
- 7.2 Résolution concernant la soumission de Tag Canada;
- 7.3 Inscription au Colloque de l'AQTIM 2015;

et le dépôt des documents suivants :

- Entente de service de transport de personnes avec Bell Horizon;
- Analyse des demandes de service pour le mois de décembre 2014;
- Soumission Tag Canada;

**ADOPTÉE**

**1.2 2015-002 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 16 DÉCEMBRE 2014**

Il est proposé par : Monsieur Michel Béland  
Appuyé de : Monsieur Jocelyn Vachet  
Et résolu à : L'unanimité

D'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 16 décembre 2014 tel que présenté.

**ADOPTÉE**

**1.3 2015-003 ADOPTION DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE DÉCEMBRE 2014**

Madame Louise Boucher, directrice générale présente la liste des comptes à payer du mois de décembre 2014.

Il est proposé par : Monsieur Thierry Maheu  
Appuyé de : Monsieur Jocelyn Vachet  
Et résolu à : L'unanimité

D'autoriser les comptes à payer ci-dessous, pour le mois de décembre 2014



MOIS	NOMS	DESCRIPTION	# FACTURE	MONTANT	TOTAL	NO CHÉQUE
DÉCEMBRE	ACTION TAXI	SERVICE DÉCEMBRE	1388	3 974,04 \$	3 974,04 \$	2986
DÉCEMBRE	ASS. QC. TRANS. INTERMUNICIPAL	OPUS POSE ET DÉPOSE	VP-877	827,82 \$	827,82 \$	2987
NOVEMBRE	SOCIÉTÉ GESTRANS INC.	COMITÉ USAGERS (5 NOVEMBRE 2014)	900152702	1 245,56 \$		
DÉCEMBRE	SOCIÉTÉ GESTRANS INC.	ETUDES VOIES RESERVEES	900153046	6 898,50 \$		
DÉCEMBRE	SOCIÉTÉ GESTRANS INC.	DÉPENSES REFACTURABLES	900153261	799,30 \$		
DÉCEMBRE	SOCIÉTÉ GESTRANS INC.	SONDAGE SATISFACTION	900153437	10 347,75 \$	19 291,11 \$	2988
DÉCEMBRE	MÉDIAS TRANSCONTINENTAL	AVIS ASSEMBLÉE	RF003198	93,13 \$	93,13 \$	2989
DÉCEMBRE	STM	RECHARGE A DISTANCE	90008421	2 663,12 \$	2 663,12 \$	2990
DÉCEMBRE	AGENCE METROPOLITAINE DE TRANS	LIGNE TRAIN MONTRÉAL /DELSON	DEC 2014	1 628,08 \$	1 628,08 \$	2991
DÉCEMBRE	IAG TRAITÉUR	ASSEMBLÉE DU 16 DÉCEMBRE 2014	404495	362,75 \$	362,75 \$	Dépôt Direct
DÉCEMBRE	M. YVON MASSICOTTE	ASSEMBLÉE DU 16 DÉCEMBRE 2014	16122014	300,00 \$	300,00 \$	Dépôt Direct
DÉCEMBRE	TRANSDEV LIMOCAR	SERVICE DÉCEMBRE	2014017	436 080,08 \$	436 080,08 \$	Dépôt Direct
	<b>TOTAL DES COMPTES À PAYER</b>			<b>465 220,13 \$</b>	<b>465 220,13 \$</b>	

**ADOPTÉE**

**1.4 2015-004 RÉSOLUTION CONCERNANT LE SERVICE A LA CLIENTÈLE POUR LA FIN DE SEMAINE**

**CONSIDÉRANT** la résolution 2011-010 rendant permanent le service à la clientèle le samedi et le dimanche de 9h à 17h;

**CONSIDÉRANT** qu'il est dans l'intérêt du CIT Roussillon de reconduire cette entente pour l'année 2015;

**CONSIDÉRANT** que ce mandat n'est pas inclus dans la convention de gestion en vigueur;

**CONSIDÉRANT** que les coûts pour les heures du service à la clientèle de fin de semaine sont de 5 500 \$ pour l'année 2015 (excluant les taxes applicables) payable par le CIT Roussillon et que ce montant a été approuvé par le budget 2015;

**POUR CES MOTIFS :**

Il est proposé par : Monsieur Michel Béland  
Appuyé de : Monsieur Jocelyn Vachet  
Et résolu à : L'unanimité

De reconduire l'entente rendant permanent le service à la clientèle le samedi et le dimanche de 9h à 17h pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2015 pour un montant de 5 500 \$ (excluant les taxes applicables) laquelle somme a été approuvée par le budget 2015.

**ADOPTÉE**

**1.5 2015-005 MANDAT À GESTRANS POUR LA COORDINATION DU PROJET SAEIV AU COURS DE L'ANNÉE 2015**

**CONSIDÉRANT** que l'implantation et la mise en service du projet SAEIV demanderont plusieurs heures de travail;

**CONSIDÉRANT** que le Conseil reconnaît que les tâches reliées à la mise en service du projet SAEIV ne sont pas incluses dans le contrat de Société Gestrans;

**CONSIDÉRANT** que des ressources additionnelles s'avèrent nécessaires pour le projet SAEIV;

**CONSIDÉRANT** que les frais reliés à ces ressources additionnelles ont déjà été approuvés par le budget 2015;

**CONSIDÉRANT** que les frais de ces ressources additionnelles seront partagés entre le CIT Chambly-Richelieu-Carignan, le CIT Le Richelain, le CIT Roussillon et la ville de Ste-Julie, à parts égales;

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu de s'assurer de l'utilisation de ces ressources;



**POUR CES MOTIFS :**

Il est proposé par : Monsieur Thierry Maheu  
Appuyé de : Monsieur Michel Béland  
Et résolu à : L'unanimité

D'accorder à Société Gestrans un montant maximal, pour le CIT Roussillon, de 35 000 \$ (excluant les taxes) pour les frais des ressources additionnelles relatives à l'implantation et la mise en service du projet SAEIV. Cette somme étant prévue au budget 2015.

**ADOPTÉE**

**1.6 2015-006 RÉSOLUTION CONCERNANT L'AUTORISATION DE PAIEMENT DES HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES DE DESSAU POUR LA GESTION DU PROJET SAEIV**

**CONSIDÉRANT** l'adoption de la résolution numéro 2010-111 lors de la séance ordinaire tenue le 19 octobre 2010, mandatant la firme d'expert-conseil Dessau pour le mandat de gestion de projet et d'assistance technique au déploiement d'un système d'aide à l'exploitation et d'information aux voyageurs (SAEIV) pour le transport collectif des CIT Le Richelain, Chambly-Richelieu-Carignan, Le Roussillon et la ville de Sainte-Julie pour un montant de 672 170,63 \$ réparti entre les CIT et les Villes selon une formule à être établie;

**CONSIDÉRANT** l'adoption de la résolution 2011-106 lors de la séance ordinaire tenue le 20 septembre 2011 accordant à ISR Transit le contrat de fourniture et d'installation d'un SAEIV;

**CONSIDÉRANT** l'adoption de la résolution 2011-038 lors de la séance ordinaire tenue le 15 mars 2011 autorisant la signature d'un protocole d'entente relatif à l'implantation du SAEIV liant les CIT, la Ville de Sainte-Julie et les transporteurs suite au retrait du projet de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu;

**CONSIDÉRANT** que la durée du mandat de Dessau prévue au contrat était de 24 mois et qu'une entente a été conclue entre le Comité de pilotage regroupant des représentants des CIT et de la Ville de Sainte-Julie et Dessau pour poursuivre le mandat sur une base horaire depuis le 15 janvier 2013;

**CONSIDÉRANT** que le projet n'est pas complété à ce jour et que le Comité de pilotage a convenu d'une entente forfaitaire totalisant 275 000 \$ (excluant les taxes applicables) avec Dessau pour les honoraires accumulés depuis le 16 janvier 2013 et pour finaliser le projet;

**POUR CES MOTIFS :**

Il est proposé par : Monsieur Jocelyn Vachet  
Appuyé de : Monsieur Thierry Maheu  
Et résolu à : L'unanimité

D'autoriser une dépense supplémentaire totale de 68 750 \$ (excluant les taxes applicables), soit 25 % de 275 000 \$ pour le CIT Roussillon au mandat déjà adjudgé à la firme d'expert-conseil Dessau pour la gestion de projet et d'assistance technique au déploiement d'un système d'aide à l'exploitation et d'information aux voyageurs (SAEIV).

Que cette somme serve aux activités supplémentaires passées et futures qui serviront à terminer le projet incluant le suivi offert suite à la mise en service du système.

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

**ADOPTÉE**

**1.7 2015-007 RÉSOLUTION CONCERNANT L'HORAIRE DES JOURS FÉRIÉS POUR L'ANNÉE 2015**

**CONSIDÉRANT** que le vendredi saint est le 3 avril 2015, le lundi de Pâques le 6 avril 2015, la Journée nationale des patriotes est le lundi 18 mai 2015, la fête de la St-Jean-Baptiste est le mercredi 24 juin, la fête nationale du Canada est le mercredi 1<sup>er</sup> juillet 2015, la fête du travail est le lundi 7 septembre et l'Action de Grâces est le lundi 12 octobre 2015;

**CONSIDÉRANT** que l'achalandage du CIT Roussillon est moins élevé lors de ces journées fériées;



**POUR CES MOTIFS :**

Il est proposé par : Monsieur Michel Béland  
Appuyé de : Monsieur Jocelyn Vachet  
Et résolu à : L'unanimité

De modifier le service offert lors des jours fériés comme suit :

- Vendredi Saint : service du samedi avec l'utilisation d'un véhicule Coach permettant une plus grande capacité pour les départs de 7h10, 8h10, 15h55, 16h55 et 17h55;
- Lundi de Pâques : service du samedi bonifié avec l'utilisation d'un véhicule Coach permettant une plus grande capacité pour tous les départs;
- Journée des Patriotes : service du samedi bonifié avec ajouts de départs en circuit 200 et 210;
- St-Jean-Baptiste : service du samedi;
- Fête Nationale : service du samedi bonifié;
- Fête du travail : service du samedi;
- Action de Grâces : service du samedi;

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

**ADOPTÉE**

**1.8 2015-008 RÉOLUTION CONCERNANT L'ACHAT DE PANNEAUX D'ARRÊT POUR LE CIRCUIT T39**

**CONSIDÉRANT** la résolution 2014-118 autorisant la mise en place du service de taxibus T39 desservant le secteur des oiseaux à Sainte-Catherine ainsi que le Domaine des Grands Ducs;

**CONSIDÉRANT** que des panneaux de signalisation devront être installés aux différents arrêts de ce circuit;

**CONSIDÉRANT** la soumission reçue de Signalisation Lévis pour la production et l'installation de huit (8) panneaux de signalisation et vingt-cinq (25) autocollants à apposer sur les panneaux existants au montant de 347,75 \$ (excluant les taxes applicables);

**CONSIDÉRANT** que cette dépense est prévue au budget 2015;

**POUR CES MOTIFS :**

Il est proposé par : Monsieur Michel Béland  
Appuyé de : Monsieur Jocelyn Vachet  
Et résolu à : L'unanimité

D'accepter la proposition de Signalisation Lévis pour la production et l'installation de huit (8) panneaux de signalisation et vingt-cinq (25) autocollants à apposer sur les panneaux existants pour un montant maximum de 347,75 \$ (excluant les taxes applicables), ce montant étant prévu au budget 2015.

**ADOPTÉE**

**2. SUIVIS**

**2.1 SUIVI DE LA RÉUNION DU 16 DÉCEMBRE 2014**

Monsieur Jonathan Therrien, chargé de projet propose un calendrier de parution des bulletins Info-CIT pour l'année 2015. Une première parution est prévue au début du mois de février 2015. Des informations relatives à l'éventuelle grève des chauffeurs y seront incluses à l'intention des usagers.

**2.2 SUIVI DU DOSSIER SAEIV**

Monsieur Gilles Meloche, président et représentant de la ville de Delson informe le Conseil que depuis environ deux (2) semaines, les véhicules assignés au CIT Roussillon utilisent le système SAEIV. Pour le moment, seuls les panneaux à messages variables doivent encore être mis en fonction. La mise en place se poursuit auprès des autres AOT membres du projet. Un suivi avec le transporteur est fait régulièrement pour assurer l'utilisation adéquate et optimale du système.





### 3. FINANCES

Madame Louise Boucher explique que trop d'éléments sont manquants pour la présentation des états financiers au 31 décembre 2014.

Madame Boucher précise que le montant du Fonds vert alloué pour l'année 2014 a été confirmé par une correspondance du ministère des Transports du Québec.

### 4. OPÉRATIONS

#### 4.1 LE RAPPORT SUR LES OPÉRATIONS DU MOIS DE DÉCEMBRE 2014

Monsieur Jonathan Therrien, chargé de projet présente le rapport des opérations pour le mois de décembre 2014. Pour les villes de Delson, Sainte-Catherine et Saint-Constant (1999 à 2011), le tableau d'achalandage indique une augmentation de 7,90 % au mois de décembre 2014 comparativement au même mois en 2014 pour le transport par autobus. Le comparatif mensuel pour le train entre 2013 et 2014 est de 176 % en décembre. Le comparatif global annuel train et autobus est de 6,76 %. L'achalandage annuel a augmenté de 2,47 % au cours de l'année 2014.

Monsieur Therrien informe également le Conseil que les usagers ont déposé huit (8) plaintes en décembre ainsi qu'une (1) demande de service. Les véhicules assignés au CIT ont subi treize (13) bris mécaniques au mois de décembre. Le climat hivernal intense est majoritairement responsable du nombre plus élevé de bris observé.

Monsieur Therrien présente l'analyse des demandes de services reçues au mois de décembre 2014. La demande d'ajout d'un départ à 5h45 la fin de semaine est présentée. Suite à l'analyse de la demande, il est décidé de conserver le statut quo jusqu'à la réception des résultats de l'enquête à bord. L'utilisation d'un service de taxibus advenant la mise en place de ce départ sera envisagée.

La récente interdiction de circuler sur la rue de l'inspecteur est expliquée au Conseil. Ceci oblige les véhicules à effectuer un détour occasionnant des retards de plusieurs minutes. Des solutions sont étudiées pour corriger la situation.

#### 4.2 AVIS DE GRÈVE

Monsieur Jacques Deslauriers résume la situation avec Transdev Québec inc. Un service alternatif a été mis en place advenant le débrayage du personnel chauffeur à compter du mercredi 21 janvier 2015. Les parties sont actuellement en réflexion de part et d'autres.

Au cours des derniers jours, Transdev Québec inc a soumis une liste de trois (3) transporteurs qu'il autorise à effectuer un service temporaire advenant une grève. Toutefois seul le Groupe Bell-Horizon possède la flotte de véhicules permettant d'assurer le service offert au CIT Roussillon.

Monsieur Deslauriers expose les diverses étapes franchies au cours des derniers jours pour la continuité de la desserte aux usagers. Suite à un travail acharné de l'équipe des opérations, tout est maintenant prêt pour la poursuite du service si les chauffeurs débrayent à compter du mercredi 21 janvier 2015.

Il est précisé que dans le contrat de transport en vigueur, une clause régit les dépenses engagées en cas de grève ou lock-out. Au cours des prochains jours, Monsieur Therrien calculera le coût quotidien du service offert par Bell-Horizon.

Puisqu'aucune perception n'est possible à bord des véhicules de remplacement, ces derniers n'étant pas munis de boîtes de perception, il est précisé qu'advenant un prolongement de la grève, des vérifications périodiques pourront avoir lieu afin de valider que les usagers possèdent des titres valides.

Monsieur Deslauriers précise que Le CIT Le Richelain est inquiet du débordement que risque de causer la grève sur son propre réseau.

### 5. BIENVENUE AUX USAGERS

Madame Annie Lessard et Monsieur Marc-André Dinardo représentants du transporteur sont présents.

Monsieur Gilles Meloche questionne Madame Lessard sur la progression des négociations entre la Direction de Transdev Québec inc. et le syndicat des chauffeurs. Madame Lessard, précise que la situation est actuellement au point mort puisque les deux (2) parties réfléchissent aux offres qui leur ont été présentées.

### 6. CORRESPONDANCE

#### 6.1 Correspondance reçue :

- 6.1.1 Ville de Sainte-Catherine - 2015-01 / réf. : Approbation des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2015 et



versement de la quote-part CIT Roussillon / Approbation de la grille tarifaire 2015;

6.1.2 Ville de Delson - 2015-01-05 / réf. : Approbation de la grille tarifaire 2015

6.1.3 Madame Karine Charest, AMT - 2015-01-09 / réf. : Projet de règlement numéro 08-2014;

## 6.2 Correspondance envoyée

6.2.1 Madame Josée Roy, directrice infrastructure de l'AMT - 2014-12-17 / réf. : Accès des véhicules à deux étages au terminus centre-ville;

Ajouter correspondance de Saint-Constnat

## 7. AJOUT À L'ORDRE DU JOUR

### 7.1 2015-009 RÉSOLUTION AUTORISANT LA SIGNATURE DE L'ENTENTE DE SERVICES DE TRANSPORT DE PERSONNES AVEC BELL HORIZON

**CONSIDÉRANT** le mandat de grève émis par le syndicat des chauffeurs du transporteur Transdev Québec inc, division de Saint-Philippe qui sera en vigueur à compter du 21 janvier 2015;

**CONSIDÉRANT** qu'afin de permettre la poursuite d'un service de transport en commun de personnes par autobus aux usagers du CIT Roussillon une entente de service a été proposées par le Groupe Bell Horizon;

**CONSIDÉRANT** qu'il est dans l'intérêt du CIT Roussillon d'autoriser le président à signer l'entente de services de transport de personnes;

#### POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Michel Béland  
Appuyé de : Monsieur Jocelyn Vachet  
Et résolu à : L'unanimité

D'approuver l'entente pour la desserte d'un service de transport en commun temporaire durant la grève du transporteur Transdev Québec inc., division de Saint-Philippe proposée et conclue par le Groupe Bell Horizon.

D'autoriser le président à signer les documents donnant plein effet à la présente résolution.

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

#### ADOPTÉE

### 7.2 2015-010 RÉSOLUTION CONCERNANT LA SOUMISSION DE TAG CANADA

**CONSIDÉRANT** que les boîtes de perception actuellement installées à bord des véhicules du CIT Roussillon abîment la monnaie de papier;

**CONSIDÉRANT** qu'une soumission de Tag Industries a été reçu en 2014 pour la modification de vingt-cinq (25) têtes de boîtiers facilitant le passage de la monnaie papier;

**CONSIDÉRANT** que la modification de ces équipements sera au coût de 4 625,75 \$ (excluant les taxes applicables) cette somme étant prévue au budget 2015;

**CONSIDÉRANT** que huit (8) boîtiers supplémentaires doivent être acquis et installés dans les véhicules du CIT Roussillon;

**CONSIDÉRANT** la soumission reçue au montant de 27 200 \$ (excluant les taxes applicables) pour l'achat des huit (8) boîtiers supplémentaires;

#### POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Thierry Maheu  
Appuyé de : Monsieur Jocelyn Vachet  
Et résolu à : L'unanimité

D'autoriser la dépense de 4 625,75 \$ (excluant les taxes applicables) effectuée au cours de l'année 2014 pour la modification des têtes de boîtiers de perception actuellement installés à bord des véhicules du CIT Roussillon afin de faciliter le passage de la monnaie papier.

D'autoriser également la dépense de 27 200 \$ (excluant les taxes applicables) effectuée au cours de l'année 2014 pour l'acquisition et l'installation de huit (8) boîtiers supplémentaires aux véhicules du CIT Roussillon

#### ADOPTÉE



### 7.3 2015-011 INSCRIPTION AU COLLOQUE DE L'AQTIM 2015

**CONSIDÉRANT** que le 21<sup>e</sup> Colloque annuel de l'AQTIM aura lieu les 3, 4 et 5 juin 2015 à l'Estérel Suites, Spa et Lac;

**CONSIDÉRANT** que trois (3) membres du CIT Roussillon désirent participer au colloque 2015 de l'AQTIM ;

**CONSIDÉRANT** que les frais d'inscription pour le colloque sont de 475 \$ (excluant les taxes);

**CONSIDÉRANT** que les frais pour la réservation d'une chambre d'hôtel sont de 169 \$ / nuit en occupation simple (excluant les taxes);

**CONSIDÉRANT** que les frais de transport seront également remboursés;

**CONSIDÉRANT** que les frais reliés à cette dépense ont déjà été approuvés au budget 2015;

#### POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Michel Béland  
Appuyé de : Monsieur Jocelyn Vachet  
Et résolu à : L'unanimité

D'autoriser l'inscription de trois (3) membres du CIT Roussillon au colloque de l'AQTIM 2015.

Que le CIT rembourse les frais raisonnablement encourus à cette fin sur présentation de pièces justificatives.

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

#### ADOPTÉE

### 8. VARIA

Aucun varia

### 9. 2015-012 DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE ORDINAIRE

Il est proposé par : Monsieur Jocelyn Vachet  
Appuyé de : Monsieur Michel Béland  
Et résolu à : L'unanimité

De tenir la prochaine assemblée ordinaire le mardi 17 février 2015, à 19h30 à l'Hôtel de ville de Saint-Constant

#### ADOPTÉE


### 10. 2015-013 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par : Monsieur Jocelyn Vachet  
Appuyé de : Monsieur Michel Béland  
Et résolu à : L'unanimité

De lever l'assemblée ordinaire du 20 janvier 2015 à 19h37.

#### ADOPTÉE

  
Gilles Meloche  
Président

  
Yvon Massicotte  
Secrétaire-trésorier